

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le Nunavut prolonge l'urgence de santé publique

Iqaluit, Nunavut (17 mars 2022) – Le ministre de la Santé, John Main, a prolongé l'urgence sanitaire du territoire jusqu'au 31 mars 2022. Toutes les mesures mises en place en vertu de l'urgence sanitaire demeurent en vigueur.

Les symptômes de la COVID-19 sont les suivants : un écoulement nasal, de la fièvre, une toux, un mal de gorge et de la difficulté à respirer. Les Nunavummiuts doivent continuer à pratiquer l'éloignement physique, le lavage fréquent des mains, et rester à la maison s'ils ne se sentent pas bien. Quiconque croit avoir été exposé à la COVID-19 doit communiquer avec le service de téléassistance COVID-19, au 1-888-975-8601 entre 10 h et 18 h (HAE), ou aviser sur-le-champ le centre de santé communautaire et immédiatement s'isoler à la maison durant 14 jours.

Pour en savoir plus, consultez le www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus.

###

Renseignements aux médias :

Chris Puglia
Gestionnaire des communications
Ministère de la Santé
867-975-5949
cpuglia@gov.nu.ca